OPERATIONS COLLECTIVES DE PLANTATIONS DE HAIES

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Les élus de La Communauté de communes du Pays de Mortagne au Perche veillent au **maintien du bocage**. Ils ont notamment classé les haies à préserver dans le PLUI approuvé en 2016. Au-delà des aspects réglementaires, la Communauté de communes s'est aussi engagée dans **l'accompagnement des replantations** en portant des opérations groupées.

En 2018, elle a engagé une nouvelle opération groupée de plantations de haies avec l'appui technique de la Chambre d'Agriculture de l'Orne et le soutien financier du Conseil départemental de l'Orne.

La réponse de la Chambre d'agriculture

- ■ Réunion d'information à destination des agriculteurs
- ✓ Visite et validation des projets de plantations
- ▲ Appui auprès de la collectivité pour retenir par appel d'offres une entreprise de plantation



Situation

Communauté de Communes du Pays de Mortagne (33 communes)

Porteur du projet

CDC du Pays de Mortagne

Calendrier

Mai 2018 - février 2020

Partenaires / financeurs

Conseil départemental de l'Orne





RÉSULTATS ET PERSPECTIVES

- ✓ 21 porteurs de projets dont 13 agriculteurs
- 10,3 km de haies plantées
- ▲ 16 communes concernées
- → Des projets au cas par cas et des enjeux multiples
- ✓ Opération reconduite en 2019-2020





Pôle Territoires et Environnement – Service 2BAE

Chambre d'agriculture de Normandie 6 rue des Roquemonts – CS 45346 – 14053 CAEN Cedex 4 02 33 31 49 43 – gaetan.loupil@normandie.chambagri.fr